|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Logo  Description automatically generated** | **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****28ème réunion, virtuelle, 24-28 mai 2021** | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-21/****6-F** |
|  | **12 avril 2021** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Directrice du Bureau de développement des télécommunications |
| GROUPE D'EXPERTS SUR LE RÈGLEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS INTERNATIONALES (EG-RTI): RAPPORT D'ACTIVITÉ SOUMIS AU GCDT |
|  |
| **Résumé:**Le présent rapport d'activité présente les travaux du Groupe d'experts sur le Règlement des télécommunications internationales (EG-RTI)[[1]](#footnote-1) et souligne les principaux résultats des troisième et quatrième réunions organisées les 17 et 18 septembre 2020 et les 3 et 4 février 2021, respectivement.**Suite à donner:**Conformément à la Résolution 1379 adoptée par le Conseil à sa session de 2019, dans laquelle les Directeurs des Bureaux sont chargés"*chacun dans son domaine de compétence, en prenant l'avis des groupes consultatifs concernés, de contribuer aux travaux du groupe EG-RTI, étant entendu que le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT effectue la plus grande partie des travaux se rapportant au RTI*";et suite à l'invitation adressée par le Président du Groupe EG-RTI à la Directrice du BDT visant à "*solliciter l'avis des groupes consultatifs concernés, afin de contribuer aux travaux du Groupe EG-RTI, compte tenu du programme de travail convenu du Groupe qui est reproduit dans l'Annexe 1*";le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) est invité à prendre note du présent document et à fournir les indications et les informations qu'il jugera appropriées à sa cinquième réunion, qui se tiendra en septembre 2021, afin d'atteindre les objectifs fixés par le Groupe EG-RTI.**Références:**Révision 2 du Document EG-ITRs-1/DL/3-E; Résolution 146 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires; Résolution 1379 (modifiée en 2019) du Conseil de l'UIT. |

Groupe d'experts sur le Règlement des télécommunications internationales (EG‑RTI)
Rapport d'activité soumis au GCDT

# 1 Considérations générales

Aux termes de la Résolution 146 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires sur l'examen et la révision périodiques du Règlement des télécommunications internationales, le Secrétaire général est chargé de convoquer à nouveau un Groupe d'experts sur le Règlement des télécommunications internationales (EG-RTI), ouvert à la participation des États Membres et des Membres de Secteur de l'UIT et dont le mandat et les méthodes de travail sont tels que définis par le Conseil de l'UIT, pour examiner ce Règlement.

À sa session de juin 2019, le Conseil a examiné et modifié sa Résolution 1379 concernant le Groupe d'experts sur le Règlement des télécommunications internationales et a approuvé le mandat de ce Groupe, disponible à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/en/council/Pages/eg-itrs.aspx>.

# 2 Résultats de la troisième réunion du Groupe d'experts sur le RTI (17-18 septembre 2020)

La troisième réunion du Groupe EG-RTI a porté essentiellement sur l'examen de chacune des dispositions des articles suivants du RTI, conformément au programme de travail approuvé à la première réunion du groupe (16-17 septembre 2019), reproduit dans l'Annexe 1:

– ARTICLE 5 Sécurité de la vie humaine et priorité des télécommunications

– ARTICLE 6 Sécurité et robustesse des réseaux

– ARTICLE 7 Communications électroniques non sollicitées envoyées en masse

– ARTICLE 8 Tarification et comptabilité

– APPENDICE 1 Dispositions générales concernant la comptabilité

Conformément à la pratique établie, et comme convenu à la première réunion du Groupe EG-RTI, le groupe a mené l'examen des dispositions ci-dessus au moyen du Tableau d'examen, en tenant compte des contributions reçues ainsi que des discussions qui se sont tenues à la réunion. La colonne "*Résumé des résultats*" du Tableau d'examen a été complétée lors de la réunion, tandis que les deux autres colonnes, "*Applicabilité pour ce qui est de favoriser la fourniture et le développement des réseaux et des services*" et"*Souplesse pour tenir compte des nouvelles tendances et des nouveaux problèmes qui se font jour*", ont été complétées de manière informelle par les Vice-Présidents, en concertation avec les membres de leur région. Le rapport de la réunion a été publié sur le site web le 8 janvier 2021.

# 3 Résultats de la quatrième réunion du Groupe EG-RTI (3-4 février 2021)

À la quatrième réunion, les membres du Groupe EG-RTI ont procédé essentiellement à l'examen de chacune des dispositions des articles suivants du RTI, conformément au programme de travail approuvé:

– ARTICLE 9 Suspension des services

– ARTICLE 10 Diffusion d'informations

– ARTICLE 11 Efficacité énergétique/déchets d'équipements électriques et électroniques

– ARTICLE 12 Accessibilité

– ARTICLE 13 Arrangements particuliers

– ARTICLE 14 Dispositions finales

– APPENDICE 2 Dispositions supplémentaires relatives aux télécommunications maritimes

Conformément à la pratique établie, et comme convenu à la première réunion du Groupe EG-RTI, le groupe a mené l'examen des dispositions ci-dessus au moyen du Tableau d'examen, en tenant compte des contributions reçues ainsi que des discussions qui se sont tenues à la réunion. La colonne "*Résumé des résultats*" du Tableau d'examen a été complétée lors de la réunion, tandis que les deux autres colonnes, "*Applicabilité pour ce qui est de favoriser la fourniture et le développement des réseaux et des services*" et"*Souplesse pour tenir compte des nouvelles tendances et des nouveaux problèmes qui se font jour*", ont été complétées de manière informelle par les Vice-Présidents, en concertation avec les membres de leur région. Le rapport de la réunion a été publié sur le site web en avril 2021.

Prochaines étapes

En outre, le Président du Groupe EG-RTI soumettra, à l'intention du Conseil, un rapport d'activité qui tiendra compte des résultats des deux réunions, comme indiqué dans les rapports respectifs des réunions.

**Annexe 1

Programme de travail du Groupe EG-RTI**

**Révision 2 du
Document EG-ITRs-1/DL/3-E****17 septembre 2019
Anglais uniquement**

Programme de travail

| Réunion | Mesures principales | Dispositions | Résultats attendus |
| --- | --- | --- | --- |
| 2ème réunion (12-13 février 2020) | Examen de chacune des dispositions du RTI | PréambuleARTICLE 1 Objet et portée du RèglementARTICLE 2 DéfinitionsARTICLE 3 Réseau internationalARTICLE 4 Services internationaux de télécommunication | Résultats préliminaires de l'examen de chacune des dispositions du RTI au moyen du Tableau d'examen[[2]](#footnote-2)Rapport d'activité à l'intention du Conseil |
| 3ème réunion (septembre 2020) | ARTICLE 5 Sécurité de la vie humaine et priorité des télécommunicationsARTICLE 6 Sécurité et robustesse des réseauxARTICLE 7 Communications électroniques non sollicitées envoyées en masseARTICLE 8 Tarification et comptabilitéAPPENDICE 1 Dispositions générales concernant la comptabilité | Résultats préliminaires de l'examen de chacune des dispositions du RTI au moyen du Tableau d'examen |
| 4ème réunion (février 2021) | ARTICLE 9 Suspension des servicesARTICLE 10 Diffusion d'informationsARTICLE 11 Efficacité énergétique/déchets d'équipements électriques et électroniquesARTICLE 12 AccessibilitéARTICLE 13 Arrangements particuliersARTICLE 14 Dispositions finalesAPPENDICE 2 Dispositions supplémentaires relatives aux télécommunications maritimes | Résultats préliminaires de l'examen de chacune des dispositions du RTI au moyen du Tableau d'examenRapport d'activité à l'intention du Conseil |
| 5ème réunion (septembre 2021) | Observations générales fondées sur l'examen de chacune des dispositions du RTI |  | Avant-projet de rapport final soumis à la session de 2022 du Conseil |
| 6ème réunion (juste avant la session de 2022 du Conseil) | Version définitive du rapport final soumis à la session de 2022 du Conseil |  | Rapport final à l'intention de la session de 2022 du Conseil |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Le site web du Groupe d'experts sur le RTI se trouve à l'adresse: <https://www.itu.int/en/council/Pages/eg-itrs.aspx>. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Note: L'identification des nouvelles tendances dans le secteur des télécommunications/TIC et des problèmes qui se font jour dans l'environnement international des télécommunications/TIC sera traitée au titre de la colonne 5 du* Tableau d'examen *approuvé (Souplesse pour tenir compte des nouvelles tendances et des nouveaux problèmes qui se font jour).* [↑](#footnote-ref-2)